

SE UNSA 95

Immeuble Jacques Lemerrier

5 avenue de la palette

95000 Pontoise

Monsieur le Directeur Académique  
Immeuble Le Président  
2 A Avenue des Arpents  
95525 Cergy Pontoise Cedex

Pontoise, le 28 avril 2020

Objet : point de situation de la crise du COVID-19

Monsieur le Directeur Académique,

Je sollicite votre bienveillance pour répondre aux interrogations légitimes de la profession quant à la reprise du 11 mai 2020. Le SE UNSA s'oppose à une reprise dans ces conditions incertaines. En effet, le Conseil scientifique prend acte de la parole politique tout en demandant de ne pas ouvrir les écoles avant septembre 2020.

Dans le cadre actuel, les orientations n'ont pas l'air d'aller dans ce sens. Fidèles à notre idée de s'opposer et proposer, vous trouverez, Monsieur le Directeur Académique, dans cette lettre, des propositions pour aider les collègues à faire face à cette reprise que nous ne souhaitons pas.

Nous proposons, à l'instar de ce qui se passe dans le second degré, que seul.e.s les collègues volontaires reprennent le travail le 11 mai 2020. Si la profession n'est pas associée à cette reprise, cela desservira l'objectif défini.

Les collègues qui ne veulent pas reprendre en présentiel sont nombreux. Quelle position administrative leur sera donnée ? Nous demandons que se poursuive le concept d'autorisation spécifique d'absence.

Les collègues souffrant d'ALD, en CLM et CLD qui devaient reprendre avant la fin d'année scolaire 2020 souffrent déjà d'une pathologie mais aussi d'un stress chronique lié à cette reprise. Quelle position administrative et sanitaire va être mise en place pour eux.elles ?

Notre département appartenant à la région la plus plus urbaine de France possède un maillage de transports en commun important. Nombreux sont les collègues qui les utilisent. Est-il donc pertinent de leur faire prendre les transports avant septembre ? C'est pour cela que nous demandons que la continuité pédagogique puisse être poursuivie à distance pour ces collègues afin d'éviter une prise des risques. Le SE UNSA s'oppose à un travail en présentiel doublé d'un distanciel.

Nous venons également vers vous pour faire un point d'étape sur la livraison de masques pour la reprise du 11 mai 2020 ainsi que celle de savon et de gel hydro alcoolique.

Une prime de 1000 euros a été annoncée pendant le confinement. Afin de maintenir un dialogique social, qui a été plus qu'important dans cette crise sans précédent, nous demandons la tenue d'un groupe de travail pour définir les modalités d'attribution de celle-ci et mettre à plat les points d'achoppement éventuels.

Enfin, nous proposons une prérentrée de trois heures (demi-journée) avec une distanciation sociale respectée. Le SE UNSA 95 pose le problème des grosses écoles de plus de 30 collègues ou les écoles sans salle des maitres.

Somme toute, les remontées du terrain mettent en lumière un manque de communication flagrant de la part de l'administration départementale. Les directives émanant des circonscriptions ne sont pas concordantes. Ces discours contradictoires n'apaisent en rien la profession. Celle-ci est déjà mise à mal depuis trois longues années d'un mandat ministériel très difficile sur le terrain. Notre lettre du 22 mars 2020 faisait déjà cet état des lieux. En l'occurrence, la situation n'a pas changé. Nous le déplorons.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, nos respectueuses salutations.

Pour le SE UNSA 95,  
Thomas Saubaber, secrétaire départemental  
0603830082